

## SECTION 16

### MACHINES ET APPAREILS MATERIEL ELECTRIQUE ET LEURS PARTIES; APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE REPRODUCTION DU SON , APPAREILS D'ENREGISTREMENT OU DE

Notes.

1.- La présente Section ne comprend pas :

- a) les courroies transporteuses ou de transmission en matières plastiques du Chapitre 39, les courroies transporteuses ou de transmission en caoutchouc vulcanisé (n° 40.10), ainsi que les articles à usages techniques en caoutchouc vulcanisé non durci (n° 40.16);
- b) les articles à usages techniques en cuir naturel ou reconstitué (n° 42.05) ou en pelleteries (n° 43.03);
- c) les canettes, fusettes, tubes, bobines et supports similaires en toutes matières (Chapitres 39, 40, 44, 48 ou Section XV, par exemple);
- d) les cartes perforées pour mécaniques Jacquard ou machines similaires (Chapitres 39 ou 48 ou Section XV, par exemple);
- e) les courroies transporteuses ou de transmission en matières textiles (n° 59.10), ainsi que les articles pour usages techniques en matières textiles (n° 59.11);
- f) les pierres gemmes, les pierres synthétiques ou reconstituées des n°s 71.02 à 71.04, ainsi que les ouvrages entièrement en ces matières du n° 71.16, à l'exception toutefois des saphirs et des diamants travaillés, non montés, pour pointes de lecture (n° 85.22);
- g) les parties et fournitures d'emploi général, au sens de la Note 2 de la Section XV, en métaux communs (Section XV), et les articles similaires en matières plastiques (Chapitre 39);
- h) les tiges de forage (n° 73.04);
- ij) les toiles et courroies sans fin en fils ou en bandes métalliques (Section XV);
- k) les articles des Chapitres 82 ou 83;
- l) les articles de la Section XVII;
- m) les articles du Chapitre 90;
- n) les articles d'horlogerie (Chapitre 91);
- o) les outils interchangeables du n° 82.07 et les brosses constituant des éléments de machines (n° 96.03), ainsi que les outils interchangeables similaires qui sont à classer d'après la matière constitutive de leur partie travaillante (Chapitres 40, 42, 43, 45, 59, n°s 68.04, 69.09, par exemple);
- p) les articles du Chapitre 95;
- q) les rubans encres pour machines à écrire et rubans encres similaires, même montés sur bobines ou en cartouches (régime de la matière constitutive ou n° 96.12 s'ils sont encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes).

2.- Sous réserve des dispositions de la Note 1 de la présente Section et de la Note 1 des Chapitres 84 et 85, les parties de machines (à l'exception des parties des articles des n°s 84.84, 85.44, 85.45, 85.46 ou 85.47) sont classées conformément aux règles ci-après :

- a) les parties consistant en articles compris dans l'une quelconque des positions des Chapitres 84 ou 85 (à l'exception des n°s 84.09, 84.31, 84.48, 84.66, 84.73, 84.87, 85.03, 85.22, 85.29, 85.38 et 85.48) relèvent de ladite position, quelle que soit la machine à laquelle elles sont destinées;
- b) lorsqu'elles sont reconnaissables comme exclusivement ou principalement destinées à une machine particulière ou à plusieurs machines d'une même position (même des n°s 84.79 ou 85.43), les parties, autres que celles visées au paragraphe précédent, sont classées dans la position afférente à cette ou à ces machines ou, selon le cas, dans les n°s 84.09, 84.31, 84.48, 84.66, 84.73, 85.03, 85.22, 85.29 ou 85.38; toutefois, les parties destinées principalement aussi bien aux articles du n° 85.17 qu'à ceux des n°s 85.25 à 85.28, sont rangées au n° 85.17;
- c) les autres parties relèvent des n°s 84.09, 84.31, 84.48, 84.66, 84.73, 85.03, 85.22, 85.29 ou 85.38, selon le cas, ou, à défaut, des n°s 84.87 ou 85.48.

3.- Sauf dispositions contraires, les combinaisons de machines d'espèces différentes destinées à fonctionner ensemble et ne constituant qu'un seul corps, ainsi que les machines conçues pour assurer deux ou plusieurs fonctions différentes, alternatives ou complémentaires, sont classées suivant la fonction principale qui caractérise l'ensemble.

4.- Lorsqu'une machine ou une combinaison de machines sont constituées par des éléments distincts (même séparés ou reliés entre eux par des conduites, des dispositifs de transmission, des câbles électriques ou autre aménagement) en vue d'assurer concurremment une fonction bien déterminée comprise dans l'une des positions du Chapitre 84 ou du Chapitre 85, l'ensemble est à classer dans la position correspondant à la fonction qu'il assure.

5.- Pour l'application des Notes qui précèdent, la dénomination machines couvre les machines, appareils, dispositifs, engins et matériels divers cités dans les positions des Chapitres 84 ou 85.

## CHAPITRE 84

### REACTEURS NUCLEAIRES, CHAUDIERES, MACHINES, APPAREILS ET ENGINSMECANIQUES; PARTIES DE CES MACHINES OU

Notes.

1.- Sont exclus de ce Chapitre :

- a) les meules et articles similaires à moudre et autres articles du Chapitre 68;

- b) les machines, appareils ou engins (pompes, par exemple) en céramique et les parties en céramique des machines, appareils ou engins en toutes matières (Chapitre 69);
- c) la verrerie de laboratoire (n° 70.17); les ouvrages en verre pour usages techniques (n°s 70.19 ou 70.20);
- d) les articles des n°s 73.21 ou 73.22, ainsi que les articles similaires en autres métaux communs (Chapitres 74 à 76 ou 78 à 81);
- e) les aspirateurs du n° 85.08;
- f) les appareils électromécaniques à usage domestique du n° 85.09; les appareils photographiques numériques du n° 85.25;
- g) les balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur (n° 96.03).

2.- Sous réserve des dispositions de la Note 3 de la Section XVI et de la Note 9 du présent Chapitre, les machines et appareils susceptibles de relever à la fois des n°s 84.01 à 84.24 ou du n° 84.86, d'une part, et des n°s 84.25 à 84.80, d'autre part, sont classés dans les n°s 84.01 à 84.24 ou dans le n° 84.86, selon le cas.

Toutefois,

- ne relèvent pas du n° 84.19 :

- a) les couveuses et éleveuses artificielles pour l'aviculture et les armoires et étuves de germination (n° 84.36);
- b) les appareils mouilleurs de grains pour la minoterie (n° 84.37);
- c) les diffuseurs de sucrerie (n° 84.38);
- d) les machines et appareils thermiques pour le traitement des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles (n° 84.51);
- e) les appareils et dispositifs conçus pour réaliser une opération mécanique, dans lesquels le changement de température, encore que nécessaire, ne joue qu'un rôle accessoire;

- ne relèvent pas du n° 84.22 :

- a) les machines à coudre pour la fermeture des emballages (n° 84.52);
- b) les machines et appareils de bureau du n° 84.72;

- ne relèvent pas du n° 84.24 :

- a) les machines à imprimer à jet d'encre (n° 84.43);
- b) les machines à découper par jet d'eau (n° 84.56).

3.- Les machines-outils travaillant par enlèvement de toutes matières susceptibles de relever du n° 84.56, d'une part, et des n°s 84.57, 84.58, 84.59, 84.60, 84.61, 84.64 ou 84.65, d'autre part, sont classées au n° 84.56.

4.- Ne relèvent du n° 84.57 que les machines-outils pour le travail des métaux, autres que les tours (y compris les centres de tournage), qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage, soit par :

- a) changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage (centres d'usinage),
- b) utilisation automatique, simultanée ou séquentielle, de diverses unités d'usinage travaillant une pièce à poste fixe (machines à poste fixe), ou
- c) transfert automatique de la pièce à travailler devant différentes unités d'usinage (machines à stations multiples).

5.- A) On entend par machines automatiques de traitement de l'information au sens du n° 84.71 les machines aptes à :

- 1°) enregistrer le ou les programmes de traitement et au moins les données immédiatement nécessaires pour l'exécution de ce ou de ces programmes;
- 2°) être librement programmées conformément aux besoins de l'utilisateur;

3°) exécuter des traitements arithmétiques définis par l'utilisateur; et

4°) exécuter, sans intervention humaine, un programme de traitement dont elles doivent pouvoir, par décision logique, modifier l'exécution au cours du traitement.

B) Les machines automatiques de traitement de l'information peuvent se présenter sous forme de systèmes comprenant un nombre variable d'unités distinctes.

C) Sous réserve des dispositions des paragraphes D) et E) ci-après, est à considérer comme faisant partie d'un système de traitement automatique de l'information toute unité remplissant simultanément les conditions suivantes :

1°) être du type utilisé exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information;

2°) être connectable à l'unité centrale de traitement soit directement, soit par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs autres unités; et

3°) être apte à recevoir ou à fournir des données sous une forme - codes ou signaux - utilisable par le système.

Les unités d'une machine automatique de traitement de l'information, présentées isolément, relèvent du n° 84.71.

Toutefois, les claviers, les dispositifs d'entrée à coordonnées x, y et les unités de mémoires à disques, qui remplissent les conditions énoncées aux paragraphes C) 2°) et C) 3°) ci-dessus sont toujours à classer en tant qu'unités dans le n° 84.71.

D) Le n° 84.71 ne couvre pas les appareils ci-après lorsqu'ils sont présentés séparément, même s'ils remplissent toutes les conditions énoncées à la Note 5 C) :

1°) les imprimantes, les copieurs, les télécopieurs, même combinés entre eux;

2°) les appareils pour l'émission, la transmission ou la réception de la voix, d'images ou d'autres données, y compris les appareils pour la communication dans un réseau filaire ou sans fil (tel qu'un réseau local ou étendu);

3°) les enceintes et microphones;

4°) les caméras de télévision, les appareils photographiques numériques et les caméscopes; ou

5°) les moniteurs et projecteurs, n'incorporant pas d'appareil de réception de télévision.

E) Les machines incorporant une machine automatique de traitement de l'information ou travaillant en liaison avec une telle machine et exerçant une fonction propre autre que le traitement de l'information, sont à classer dans la position correspondant à leur fonction ou à défaut, dans une position résiduelle.

6.- Relèvent du n° 84.82 les billes d'acier calibrées, c'est-à-dire les billes polies dont le diamètre maximal ou minimal ne diffère pas de plus de 1 % du diamètre nominal, à condition toutefois que cette différence (tolérance) n'excède pas 0,05 mm.

Les billes d'acier ne répondant pas à la définition ci-dessus sont classées au n° 73.26.

7.- Sauf dispositions contraires et sous réserve des prescriptions de la Note 2 ci-dessus, ainsi que de la Note 3 de la Section XVI, les machines à utilisations multiples sont classées à la position visant leur utilisation principale. Si une telle position n'existe pas ou lorsqu'il n'est pas possible de déterminer

l'utilisation principale, les machines à utilisations multiples sont classées au n° 84.79.

Relèvent également, en tout état de cause, du n°84.79 les machines de corderie ou de câblerie (toronneuses, commetteuses, machines à câbler, par exemple) pour toutes matières.

8.- Pour l'application du n° 84.70, l'expression de poche s'applique uniquement aux machines dont les dimensions n'excèdent pas 170 mm x 100 mm x 45 mm.

9.- A) Les Notes 8 a) et 8 b) du Chapitre 85 s'appliquent également aux expressions dispositifs à semi-conducteurs et circuits intégrés électroniques telles qu'utilisées dans la présente Note et dans le n° 84.86. Toutefois, aux fins de cette Note et du n° 84.86, l'expression dispositifs à semi-conducteur couvre également les dispositifs photosensibles à semi-conducteur et les diodes émettrices de lumière.

B) Pour l'application de cette Note et du n° 84.86, l'expression fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat couvre la fabrication des substrats utilisés dans de tels dispositifs. Elle ne couvre pas la fabrication de verre ou l'assemblage de plaquettes de circuits imprimés ou d'autres composants électroniques sur l'écran plat. Les dispositifs d'affichage à écran plat ne couvrent pas la technologie à tube cathodique.

C) Le n° 84.86 comprend également les machines et appareils des types utilisés exclusivement ou principalement pour :

1°) la fabrication ou la réparation des masques et réticules,

2°) l'assemblage des dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques,

3°) le levage, la manutention, le chargement et le déchargement des lingots, des plaquettes ou des dispositifs semi-conducteurs, des circuits électroniques intégrés et des dispositifs d'affichage à écran plat.

D) Sous réserve des dispositions de la Note 1 de la Section XVI et de la Note 1 du Chapitre 84, les machines et appareils répondant aux spécifications du libellé du n° 84.86 devront être classés sous cette position, et non dans une autre position de la Nomenclature.

Notes de sous-positions.

1.- Au sens du n° 8471.49, on entend par systèmes les machines automatiques de traitement de l'information dont les unités répondent simultanément aux conditions énoncées dans la Note 5 C) du Chapitre 84 et qui comportent au moins une unité centrale de traitement, une unité d'entrée (un clavier ou un scanner, par exemple) et une unité de sortie (une console de visualisation ou une imprimante, par exemple).

2.- Le n° 8482.40 s'applique uniquement aux roulements comportant des galets cylindriques d'un diamètre constant n'excédant pas 5 mm et dont la longueur est égale ou supérieure à trois fois le diamètre. Ces galets peuvent être arrondis à leurs extrémités.

CODE	DESCRIPTION	Unité(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.01</b>	<b>REACTEURS NUCLEAIRES; ELEMENTS COMBUSTIBLES (CARTOUCHES) NON IRRADIES POUR</b>											
8401.1000.00	- Réacteurs nucléaires	QA	5		18							
8401.2000.00	- Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties	QA	5		18							
8401.3000.00	- Eléments combustibles (cartouches) non irradiés	QA	5		18							
8401.4000.00	- Parties de réacteurs nucléaires	QA	5		18							
<b>84.02</b>	<b>CHAUDIERES A VAPEUR (GENERATEURS DE VAPEUR), AUTRES QUE LES</b>											
8402.1100.00	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur excédant 45 tonnes	QA	5		18							
8402.1200.00	-- Chaudières aquatubulaires d'une production horaire de vapeur n'excédant pas 45 tonnes	QA	5		18							
8402.1900.00	-- Autres chaudières à vapeur, y compris les chaudières mixtes	QA	5		18							
8402.2000.00	- Chaudières dites «à eau surchauffée»	QA	5		18							
8402.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.03</b>	<b>CHAUDIERES POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL AUTRES QUE CELLES DU N</b>											
8403.1000.00	- Chaudières	QA	5		18							
8403.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.04</b>	<b>APPAREILS AUXILIAIRES POUR CHAUDIERES DES N</b>											
8404.1000.00	- Appareils auxiliaires pour chaudières des n°s 84.02 ou 84.03	QA	5		18							
8404.2000.00	- Condenseurs pour machines à vapeur	QA	5		18							
8404.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.05</b>	<b>GENERATEURS DE GAZ A L AIR OU DE GAZ A L EAU, AVEC OU SANS LEURS</b>											
8405.1000.00	- Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs	QA	5		18							
8405.9000.00	- Parties	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.06</b>	<b>TURBINES A VAPEUR</b>											
8406.1000.00	- Turbines pour la propulsion de bateaux	QA	5		18							
8406.8100.00	-- D'une puissance excédant 40 MW	QA	5		18							
8406.8200.00	-- D'une puissance n'excédant pas 40 MW	QA	5		18							
8406.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.07</b>	<b>MOTEURS A PISTON ALTERNATIF OU ROTATIF, A ALLUMAGE PAR ETINCELLES (MOTEURS)</b>											
8407.1000.00	- Moteurs pour l'aviation	QA	10		18							
8407.2100.00	-- Du type hors-bord	QA	5		18							
8407.2900.00	-- Autres	QA	10		18							
8407.3110.00	--- Destiné à l'industrie du montage	QA	5		18							
8407.3190.00	--- Autres	QA	10		18							
8407.3210.00	--- Destiné à l'industrie du montage	QA	5		18							
8407.3290.00	--- Autres	QA	10		18							
8407.3300.00	-- D'une cylindrée excédant 250 cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 1.000 cm <sup>3</sup>	QA	10		18							
8407.3400.00	-- D'une cylindrée excédant 1.000 cm <sup>3</sup>	QA	10		18							
8407.9000.00	- Autres moteurs	QA	10		18							
<b>84.08</b>	<b>MOTEURS A PISTON, A ALLUMAGE PAR COMPRESSION (MOTEUR DIESEL OU</b>											
8408.1000.00	- Moteurs pour la propulsion de bateaux	QA	10		18							
8408.2000.00	- Moteurs des types utilisés pour la propulsion de véhicules du Chapitre 87	QA	10		18							
8408.9000.00	- Autres moteurs	QA	10		18							
<b>84.09</b>	<b>PARTIES RECONNAISSABLES COMME ETANT EXCLUSIVEMENT OU PRINCIPALEMENT</b>											
8409.1000.00	- De moteurs pour l'aviation	QA	10		18							
8409.9100.00	-- Reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles	QA	10		18							
8409.9900.00	-- Autres	QA	10		18							
<b>84.10</b>	<b>TURBINES HYDRAULIQUES, ROUES HYDRAULIQUES ET LEURS REGULATEURS</b>											
8410.1100.00	-- D'une puissance n'excédant pas 1.000 kW	QA	5		18							
8410.1200.00	-- D'une puissance excédant 1.000 kW mais n'excédant pas 10.000 kW	QA	5		18							
8410.1300.00	-- D'une puissance excédant 10.000 kW	QA	5		18							
8410.9000.00	- Parties, y compris les régulateurs	QA	5		18							
<b>84.11</b>	<b>TURBOREACTEURS, TURBOPROPULSEURS ET AUTRES TURBINES A GAZ</b>											
8411.1100.00	-- D'une poussée n'excédant pas 25 kN	QA	5		18							
8411.1200.00	-- D'une poussée excédant 25 kN	QA	5		18							
8411.2100.00	-- D'une puissance n'excédant pas 1.100 kW	QA	5		18							
8411.2200.00	-- D'une puissance excédant 1.100 kW	QA	5		18							
8411.8100.00	-- D'une puissance n'excédant pas 5.000 kW	QA	5		18							
8411.8200.00	-- D'une puissance excédant 5.000 kW	QA	5		18							
8411.9100.00	-- De turbo réacteurs ou de turbopropulseurs	QA	5		18							
8411.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.12</b>	<b>AUTRES MOTEURS ET MACHINES MOTRICES</b>											
8412.1000.00	- Propulseurs à réaction autres que les turbo réacteurs	QA	5		18							
8412.2100.00	-- A mouvement rectiligne (cylindres)	QA	5		18							
8412.2900.00	-- Autres	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.12</b>	<b>AUTRES MOTEURS ET MACHINES MOTRICES</b>											
8412.3100.00	-- A mouvement rectiligne (cylindres)	QA	5		18							
8412.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8412.8000.00	- Autres	QA	5		18							
8412.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.13</b>	<b>POMPES POUR LIQUIDES, MEME COMPORTANT UN DISPOSITIF MESUREUR; ELEVATEURS A</b>											
8413.1100.00	-- Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	QA	10		18							
8413.1900.00	-- Autres	QA	10		18							
8413.2000.00	- Pompes actionnées à la main, autres que celles des n°s 8413.11 ou 8413.19	QA	5									
8413.3000.00	- Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	QA	10		18							
8413.4000.00	- Pompes à béton	QA	5		18							
8413.5000.00	- Autres pompes volumétriques alternatives	QA	5		18							
8413.6000.00	- Autres pompes volumétriques rotatives	QA	5		18							
8413.7000.00	- Autres pompes centrifuges	QA	5		18							
8413.8100.00	-- Pompes	QA	5		18							
8413.8200.00	-- Elévateurs à liquides	QA	5		18							
8413.9110.00	--- Pour tous véhicules automobiles	QA	5		18							
8413.9120.00	--- A mains	QA	5									
8413.9190.00	--- Autres	QA	5		18							
8413.9200.00	-- D'élévateurs à liquides	QA	5		18							
<b>84.14</b>	<b>POMPES A AIR OU A VIDE, COMPRESSEURS D AIR OU D AUTRES GAZ ET</b>											
8414.1000.00	- Pompes à vide	QA	5		18							
8414.2010.00	-- Pour gonfler les pneumatiques	QA	20		18							
8414.2090.00	-- Autres	QA	20		18							
8414.3010.00	-- Destinés aux industries du montage	QA	5		18							
8414.3090.00	-- Autres	QA	10		18							
8414.4000.00	- Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables	QA	10		18							
8414.5100.00	-- Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé d'une puissance n'excédant pas 125 W	QA	20		18							
8414.5900.00	-- Autres	QA	20		18							
8414.6000.00	- Hottes dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm	QA	20		18							
8414.8010.00	-- Compresseurs d'air industriels	QA	5		18							
8414.8090.00	-- Autres	QA	20		18							
8414.9010.00	-- Des articles relevant des n° 8414.20 à 8414.51	QA	10		18							
8414.9090.00	-- Autres	QA	10		18							
<b>84.15</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LE CONDITIONNEMENT DE L AIR COMPRENANT UN</b>											
8415.1010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non montés importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8415.1090.00	-- Autres	QA	20		18							
8415.2000.00	- Du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles	QA	20		18							
8415.8100.00	-- Avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique (pompes à chaleur réversibles)	QA	20		18							
8415.8200.00	-- Autres, avec dispositif de réfrigération	QA	20		18							
8415.8300.00	-- Sans dispositif de réfrigération	QA	20		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.15</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LE CONDITIONNEMENT DE L AIR COMPRENANT UN</b>											
8415.9010.00	-- Destinées aux industries du montage	QA	5		18							
8415.9090.00	-- Autres	QA	10		18							
<b>84.16</b>	<b>BRULEURS POUR L ALIMENTATION DES FOYERS, A COMBUSTIBLES LIQUIDES, A</b>											
8416.1000.00	- Brûleurs à combustibles liquides	QA	5		18							
8416.2000.00	- Autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes	QA	5		18							
8416.3000.00	- Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	QA	5		18							
8416.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.17</b>	<b>FOURS INDUSTRIELS OU DE LABORATOIRES, Y COMPRIS LES INCINERATEURS, NON</b>											
8417.1000.00	- Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux	QA	5		18							
8417.2000.00	- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	QA	5		18							
8417.8000.00	- Autres	QA	5		18							
8417.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.18</b>	<b>REFRIGERATEURS, CONGELATEURS-CONSERVATEURS ET AUTRES MATERIEL, MACHINES ET</b>											
8418.1010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8418.1090.00	-- Autres	QA	20		18							
8418.2110.00	--- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8418.2190.00	--- Autres	QA	20		18							
8418.2910.00	--- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8418.2990.00	--- Autres	QA	20		18							
8418.3010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8418.3090.00	-- Autres	QA	20		18							
8418.4010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8418.4090.00	-- Autres	QA	20		18							
8418.5010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8418.5090.00	-- Autres	QA	20		18							
8418.6100.00	-- Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15	QA	5		18							
8418.6900.00	-- Autres	QA	5		18							
8418.9100.00	-- Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid	QA	5		18							
8418.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.19</b>	<b>APPAREILS ET DISPOSITIFS, MEME CHAUFFES ELECTRIQUEMENT, POUR LE TRAITEMENT</b>											
8419.1100.00	-- A chauffage instantané, à gaz	QA	20		18							
8419.1910.00	--- Solaires	QA	5		18							
8419.1990.00	--- Autres	QA	20		18							
8419.2000.00	- Stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoires	QA	5		18							
8419.3100.00	-- Pour produits agricoles	QA	5		18							
8419.3200.00	-- Pour le bois, les pâtes à papier, papiers ou cartons	QA	5		18							
8419.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8419.4000.00	- Appareils de distillation ou de rectification	QA	5		18							
8419.5000.00	- Echangeurs de chaleur	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.19</b>	<b>APPAREILS ET DISPOSITIFS, MEME CHAUFFES ELECTRIQUEMENT, POUR LE TRAITEMENT</b>											
8419.6000.00	- Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	QA	5		18							
8419.8100.00	-- Pour la préparation de boissons chaudes ou la cuisson ou le chauffage des aliments	QA	10		18							
8419.8900.00	-- Autres	QA	10		18							
8419.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.20</b>	<b>CALANDRES ET LAMINOIRS, AUTRES QUE POUR LES METAUX OU LE VERRE, ET</b>											
8420.1000.00	- Calandres et laminoirs	QA	10		18							
8420.9100.00	-- Cylindres	QA	5		18							
8420.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.21</b>	<b>CENTRIFUGEUSES, Y COMPRIS LES ESSOREUSES CENTRIFUGES; APPAREILS POUR</b>											
8421.1100.00	-- Ecrémeuses	QA	10		18							
8421.1200.00	-- Essoreuses à linge	QA	10		18							
8421.1900.00	-- Autres	QA	10		18							
8421.2110.00	--- A usage domestique	QA	5		18							
8421.2190.00	--- Autres	QA	5		18							
8421.2210.00	--- A usage domestique	QA	5		18							
8421.2290.00	--- Autres	QA	5		18							
8421.2300.00	-- Pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression	QA	5		18							
8421.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8421.3100.00	-- Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression	QA	5		18							
8421.3910.00	--- Filtres pour réfrigérateurs et congélateurs	QA	5		18							
8421.3990.00	--- Autres	QA	5		18							
8421.9100.00	-- De centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges	QA	5		18							
8421.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.22</b>	<b>MACHINES A LAVER LA VAISSELLE; MACHINES ET APPAREILS SERVANT A NETTOYER OU</b>											
8422.1100.00	-- De type ménager	QA	20		18							
8422.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8422.2000.00	- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients	QA	5		18							
8422.3000.00	- Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons	QA	5		18							
8422.4000.00	- Autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)	QA	5		18							
8422.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.23</b>	<b>APPAREILS ET INSTRUMENTS DE PESAGE, Y COMPRIS LES BASCULES ET BALANCES A</b>											
8423.1000.00	- Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage	QA	5		18							
8423.2000.00	- Bascules à pesage continu sur transporteurs	QA	5		18							
8423.3000.00	- Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses	QA	5		18							
8423.8100.00	-- D'une portée n'excédant pas 30 kg	QA	5		18							
8423.8200.00	-- D'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5.000 kg	QA	5		18							
8423.8900.00	-- Autres	QA	5		18							
8423.9000.00	- Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage	QA	5		18							



CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.24</b>	<b>APPAREILS MECANIQUES (MEME A MAIN) A PROJETER, DISPERSER OU PULVERISER DES</b>											
8424.1000.00	- Extincteurs, même chargés	QA	5		18							
8424.2000.00	- Pistolets aéroglyphes et appareils similaires	QA	10		18							
8424.3000.00	- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires	QA	10		18							
8424.8110.00	--- Appareils à projeter des produits insecticides, fongicides, herbicides et similaires	QA	5		18							
8424.8120.00	--- Appareils pour l'arrosage	QA	5		18							
8424.8190.00	--- Autres	QA	5		18							
8424.8900.00	-- Autres	QA	5		18							
8424.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.25</b>	<b>PALANS; TREUILS ET CABESTANS; CRICS ET VERINS</b>											
8425.1100.00	-- A moteur électrique	QA	5		18							
8425.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8425.3100.00	-- A moteur électrique	QA	5		18							
8425.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8425.4100.00	-- Elévateurs fixes de voitures pour garages	QA	5		18							
8425.4200.00	-- Autres crics et vérins, hydrauliques	QA	5		18							
8425.4900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.26</b>	<b>BIGUES; GRUES ET BLONDINS; PONTS ROULANTS, PORTIQUES DE DECHARGEMENT OU DE</b>											
8426.1100.00	-- Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	QA	5		18							
8426.1200.00	-- Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	QA	5		18							
8426.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8426.2000.00	- Grues à tour	QA	5		18							
8426.3000.00	- Grues sur portiques	QA	5		18							
8426.4100.00	-- Sur pneumatiques	QA	5		18							
8426.4900.00	-- Autres	QA	5		18							
8426.9100.00	-- Conçus pour être montés sur un véhicule routier	QA	5		18							
8426.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.27</b>	<b>CHARIOTS-GERBEURS; AUTRES CHARIOTS DE MANUTENTION MUNIS D UN DISPOSITIF DE</b>											
8427.1000.00	- Chariots autopropulsés à moteur électrique	QA	5		18							
8427.2000.00	- Autres chariots autopropulsés	QA	5		18							
8427.9000.00	- Autres chariots	QA	5		18							
<b>84.28</b>	<b>AUTRES MACHINES ET APPAREILS DE LEVAGE, DE CHARGEMENT, DE DECHARGEMENT OU</b>											
8428.1000.00	- Ascenseurs et monte-charge	QA	5		18							
8428.2000.00	- Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques	QA	5		18							
8428.3100.00	-- Spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	QA	5		18							
8428.3200.00	-- Autres, à benne	QA	5		18							
8428.3300.00	-- Autres, à bande ou à courroie	QA	5		18							
8428.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8428.4000.00	- Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	QA	5		18							
8428.6000.00	- Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	QA	5		18							
8428.9000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.29</b>	<b>BOUTEURS (BULLDOZERS), BOUTEURS BIAIS (ANGLEDZERS), NIVELEUSES, DECAPEUSE</b>											
8429.1100.00	-- A chenilles	QA	5		18							
8429.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8429.2000.00	- Niveleuses	QA	5		18							
8429.3000.00	- Décapeuses	QA	5		18							
8429.4000.00	- Compacteuses et rouleaux compresseurs	QA	5		18							
8429.5100.00	-- Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal	QA	5		18							
8429.5200.00	-- Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°	QA	5		18							
8429.5900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.30</b>	<b>AUTRES MACHINES ET APPAREILS DE TERRASSEMENT, NIVELLEMENT, DECAPAGE,</b>											
8430.1000.00	- Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	QA	5		18							
8430.2000.00	- Chasse-neige	QA	5		18							
8430.3100.00	-- Autopropulsées	QA	5		18							
8430.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8430.4100.00	-- Autopropulsées	QA	5		18							
8430.4900.00	-- Autres	QA	5		18							
8430.5000.00	- Autres machines et appareils, autopropulsés	QA	5		18							
8430.6100.00	-- Machines et appareils à tasser ou à compacter	QA	5		18							
8430.6900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.31</b>	<b>PARTIES RECONNAISSABLES COMME ETANT EXCLUSIVEMENT OU PRINCIPALEMENT</b>											
8431.1000.00	- De machines ou appareils du n° 84.25	QA	5		18							
8431.2000.00	- De machines ou appareils du n° 84.27	QA	5		18							
8431.3100.00	-- D'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques	QA	5		18							
8431.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8431.4100.00	-- Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces	QA	5		18							
8431.4200.00	-- Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biaux (angledozers)	QA	5		18							
8431.4300.00	-- Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49	QA	5		18							
8431.4900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.32</b>	<b>MACHINES, APPAREILS ET ENGIN AGRICOLES, HORTICOLES OU SYLVICOLES POUR LA</b>											
8432.1000.00	- Charrues	QA	10		18							
8432.2100.00	-- Herses à disques (pulvérisateurs)	QA	5									
8432.2900.00	-- Autres	QA	10		18							
8432.3000.00	- Semoirs, plantoirs et repiqueurs	QA	10									
8432.4000.00	- Epandeurs de fumier et distributeurs d'engrais	QA	5		18							
8432.8000.00	- Autres machines, appareils et engins	QA	5		18							
8432.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.33</b>	<b>MACHINES, APPAREILS ET ENGIN POUR LA RECOLTE OU LE BATTAGE DES PRODUITS</b>											
8433.1100.00	-- A moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal	QA	5		18							
8433.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8433.2000.00	- Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur	QA	5		18							
8433.3000.00	- Autres machines et appareils de fenaison	QA	5		18							
8433.4000.00	- Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.33</b>	<b>MACHINES, APPAREILS ET ENGIN POUR LA RECOLTE OU LE BATTAGE DES PRODUITS</b>											
8433.5100.00	-- Moissonneuses-batteuses	QA	5		18							
8433.5200.00	-- Autres machines et appareils pour le battage	QA	5		18							
8433.5300.00	-- Machines pour la récolte des racines ou tubercules	QA	5		18							
8433.5900.00	-- Autres	QA	5		18							
8433.6000.00	- Machines pour le nettoyage ou le triage des œufs, fruits ou autres produits agricoles	QA	5		18							
8433.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.34</b>	<b>MACHINES A TRAIRES ET MACHINES ET APPAREILS DE LAITERIE</b>											
8434.1000.00	- Machines à traire	QA	5		18							
8434.2000.00	- Machines et appareils de laiterie	QA	5		18							
8434.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.35</b>	<b>PRESSES ET PRESSEURS, FOULOIRS ET MACHINES ET APPAREILS ANALOGUES POUR LA</b>											
8435.1000.00	- Machines et appareils	QA	5		18							
8435.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.36</b>	<b>AUTRES MACHINES ET APPAREILS POUR L AGRICULTURE, L HORTICULTURE, LA</b>											
8436.1000.00	- Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	QA	5		18							
8436.2100.00	-- Couveuses et éleveuses	QA	5		18							
8436.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8436.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8436.9100.00	-- De machines ou appareils d'aviculture	QA	5		18							
8436.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.37</b>	<b>MACHINES POUR LE NETTOYAGE, LE TRIAGE OU LE CRIBLAGE DES GRAINS OU DES</b>											
8437.1000.00	- Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	QA	5		18							
8437.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8437.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.38</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS, NON DENOMMES NI COMPRIS AILLEURS DANS LE PRESENT</b>											
8438.1000.00	- Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires	QA	5		18							
8438.2000.00	- Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat	QA	5		18							
8438.3000.00	- Machines et appareils pour la sucrerie	QA	5		18							
8438.4000.00	- Machines et appareils pour la brasserie	QA	5		18							
8438.5000.00	- Machines et appareils pour le travail des viandes	QA	5		18							
8438.6000.00	- Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes	QA	5		18							
8438.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8438.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.39</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LA FABRICATION DE LA PATE DE MATIERES FIBREUSES</b>											
8439.1000.00	- Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	QA	5		18							
8439.2000.00	- Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	QA	5		18							
8439.3000.00	- Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	QA	5		18							
8439.9100.00	-- De machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	QA	5		18							
8439.9900.00	-- Autres	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.40</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LE BROCHAGE OU LA RELIURE, Y COMPRIS LES</b>											
8440.1000.00	- Machines et appareils	QA	5		18							
8440.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.41</b>	<b>AUTRES MACHINES ET APPAREILS POUR LE TRAVAIL DE LA PATE A PAPIER, DU</b>											
8441.1000.00	- Coupeuses	QA	5		18							
8441.2000.00	- Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	QA	5		18							
8441.3000.00	- Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	QA	5		18							
8441.4000.00	- Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	QA	5		18							
8441.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8441.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.42</b>	<b>MACHINES, APPAREILS ET MATERIEL (AUTRES QUE LES MACHINES-OUTILS DES N</b>											
8442.3000.00	- Machines, appareils et matériel	QA	5		18							
8442.4000.00	- Parties de ces machines, appareils ou matériel	QA	5		18							
8442.5000.00	- Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)	QA	5		18							
<b>84.43</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS A IMPRIMER ET LEURS MACHINES AUXILIAIRES</b>											
8443.1100.00	-- Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	QA	5		18							
8443.1200.00	-- Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles dont un côté n'excède pas 22 cm et l'autre n'excède pas 36 cm, à l'état non plié	QA	5		18							
8443.1300.00	-- Autres machines et appareils à imprimer offset	QA	5		18							
8443.1400.00	-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	QA	5		18							
8443.1500.00	-- Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	QA	5		18							
8443.1600.00	-- Machines et appareils à imprimer, flexographiques	QA	5		18							
8443.1700.00	-- Machines et appareils à imprimer, héliographiques	QA	5		18							
8443.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8443.3110.00	--- Incorporant une fonction de copie	QA	20		18							
8443.3190.00	--- Autres	QA	5		18							
8443.3210.00	--- Machines à copier	QA	20		18							
8443.3290.00	--- Autres	QA	5		18							
8443.3910.00	--- Machines à copier	QA	20		18							
8443.3990.00	--- Autres	QA	5		18							
8443.9100.00	-- Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42	QA	5		18							
8443.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.44</b>	<b>MACHINES POUR LE FILAGE (EXTRUSION), L ETIRAGE, LA TEXTURATION OU LE</b>											
8444.0000.00	.	QA	5		18							
<b>84.45</b>	<b>MACHINES POUR LA PREPARATION DES MATIERES TEXTILES; MACHINES POUR LA</b>											
8445.1100.00	-- Cardes	QA	5		18							
8445.1200.00	-- Peigneuses	QA	5		18							
8445.1300.00	-- Bancs à broches	QA	5		18							
8445.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8445.2000.00	- Machines pour la filature des matières textiles	QA	5		18							
8445.3000.00	- Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles	QA	5		18							
8445.4000.00	- Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.45</b> 8445.9000.00	<b>MACHINES POUR LA PREPARATION DES MATIERES TEXTILES; MACHINES POUR LA</b> - Autres	QA	5		18							
<b>84.46</b> 8446.1000.00 8446.2100.00 8446.2900.00 8446.3000.00	<b>METIERS A TISSER</b> - Pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm -- A moteur -- Autres - Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes	QA QA QA QA	5 5 5 5		18 18 18 18							
<b>84.47</b> 8447.1100.00 8447.1200.00 8447.2000.00 8447.9000.00	<b>MACHINES ET METIERS A BONNETERIE, DE COUTURE-TRICOTAGE, A GUIPURE, A TULLE</b> -- Avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm -- Avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm - Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage - Autres	QA QA QA QA	5 5 5 5		18 18 18 18							
<b>84.48</b> 8448.1100.00 8448.1900.00 8448.2000.00 8448.3100.00 8448.3200.00 8448.3300.00 8448.3900.00 8448.4200.00 8448.4900.00 8448.5100.00 8448.5900.00	<b>MACHINES ET APPAREILS AUXILIAIRES POUR LES MACHINES DES N</b> -- Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation -- Autres - Parties et accessoires des machines du n° 84.44 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires -- Garnitures de cardes -- De machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes -- Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs -- Autres -- Peignes, lisses et cadres de lisses -- Autres -- Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles -- Autres	QA QA QA QA QA QA QA QA QA QA QA	5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5		18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18							
<b>84.49</b> 8449.0000.00	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LA FABRICATION OU LE FINISSAGE DU FEUTRE OU DES</b> .	QA	5		18							
<b>84.50</b> 8450.1100.00 8450.1200.00 8450.1900.00 8450.2000.00 8450.9000.00	<b>MACHINES A LAVER LE LINGE, MEME AVEC DISPOSITIF DE SECHAGE</b> -- Machines entièrement automatiques -- Autres machines, avecessoreuse centrifuge incorporée -- Autres - Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg - Parties	QA QA QA QA QA	20 20 20 5 5		18 18 18 18 18							
<b>84.51</b> 8451.1000.00 8451.2100.00 8451.2900.00 8451.3000.00 8451.4000.00 8451.5000.00 8451.8000.00 8451.9000.00	<b>MACHINES ET APPAREILS (AUTRES QUE LES MACHINES DU N</b> - Machines pour le nettoyage à sec -- D'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg -- Autres - Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer - Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture - Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus - Autres machines et appareils - Parties	QA QA QA QA QA QA QA QA	5 20 5 5 5 5 5 5		18 18 18 18 18 18 18 18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.52</b>	<b>MACHINES A COUDRE, AUTRES QUE LES MACHINES A COUDRE LES FEUILLETS DU N</b>											
8452.1000.00	- Machines à coudre de type ménager	QA	5		18							
8452.2100.00	-- Unités automatiques	QA	5		18							
8452.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8452.3000.00	- Aiguilles pour machines à coudre	QA	5		18							
8452.9000.00	- Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties; autres parties de machines à coudre	QA	5		18							
<b>84.53</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LA PREPARATION, LE TANNAGE OU LE TRAVAIL DES</b>											
8453.1000.00	- Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux	QA	5		18							
8453.2000.00	- Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures	QA	5		18							
8453.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8453.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.54</b>	<b>CONVERTISSEURS, POCHE DE COULEE, LINGOTIERES ET MACHINES A COULER</b>											
8454.1000.00	- Convertisseurs	QA	5		18							
8454.2000.00	- Lingotières et poches de coulée	QA	5		18							
8454.3000.00	- Machines à couler (mouler)	QA	5		18							
8454.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.55</b>	<b>LAMINOIRS A METAUX ET LEURS CYLINDRES</b>											
8455.1000.00	- Laminoirs à tubes	QA	5		18							
8455.2100.00	-- Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid	QA	5		18							
8455.2200.00	-- Laminoirs à froid	QA	5		18							
8455.3000.00	- Cylindres de laminoirs	QA	5		18							
8455.9000.00	- Autres parties	QA	5		18							
<b>84.56</b>	<b>MACHINES-OUTILS TRAVAILLANT PAR ENLEVEMENT DE TOUTE MATIERE ET OPERANT PAR</b>											
8456.1000.00	- Opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons	QA	5		18							
8456.2000.00	- Opérant par ultra-sons	QA	5		18							
8456.3000.00	- Opérant par électro-érosion	QA	5		18							
8456.9000.00	- Autres	QA	5		18							
<b>84.57</b>	<b>CENTRES D USINAGE, MACHINES A POSTE FIXE ET MACHINES A STATIONS MULTIPLES,</b>											
8457.1000.00	- Centres d'usinage	QA	5		18							
8457.2000.00	- Machines à poste fixe	QA	5		18							
8457.3000.00	- Machines à stations multiples	QA	5		18							
<b>84.58</b>	<b>TOURS TRAVAILLANT PAR ENLEVEMENT DE METAL</b>											
8458.1100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8458.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8458.9100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8458.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.59</b>	<b>MACHINES (Y COMPRIS LES UNITES D USINAGE A GLISSIERES) A PERCER, ALESER,</b>											
8459.1000.00	- Unités d'usinage à glissières	QA	5		18							
8459.2100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8459.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8459.3100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8459.3900.00	-- Autres	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités(s)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.59</b>	<b>MACHINES (Y COMPRIS LES UNITES D USINAGE A GLISSIERES) A PERCER, ALESER,</b>											
8459.4000.00	- Autres machines à aléser	QA	5		18							
8459.5100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8459.5900.00	-- Autres	QA	5		18							
8459.6100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8459.6900.00	-- Autres	QA	5		18							
8459.7000.00	- Autres machines à fileter ou à tarauder	QA	5		18							
<b>84.60</b>	<b>MACHINES A EBARBER, AFFUTER, MEULER, RECTIFIER, RODER, POLIR OU A FAIRE</b>											
8460.1100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8460.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8460.2100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8460.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8460.3100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8460.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8460.4000.00	- Machines à glacer ou à roder	QA	5		18							
8460.9000.00	- Autres	QA	5		18							
<b>84.61</b>	<b>MACHINES A RABOTER, ETAUX-LIMEURS, MACHINES A MORTAISER, BROCHER, TAILLER</b>											
8461.2000.00	- Etaux-limeurs et machines à mortaiser	QA	5		18							
8461.3000.00	- Machines à brocher	QA	5		18							
8461.4000.00	- Machines à tailler ou à finir les engrenages	QA	5		18							
8461.5000.00	- Machines à scier ou à tronçonner	QA	5		18							
8461.9000.00	- Autres	QA	5		18							
<b>84.62</b>	<b>MACHINES (Y COMPRIS LES PRESSES) A FORGER OU A ESTAMPER, MOUTONS,</b>											
8462.1000.00	- Machines (y compris les presses) à forger ou à estamer, moutons, marteaux-pilons et martinets	QA	5		18							
8462.2100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8462.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8462.3100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8462.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8462.4100.00	-- A commande numérique	QA	5		18							
8462.4900.00	-- Autres	QA	5		18							
8462.9100.00	-- Presses hydrauliques	QA	5		18							
8462.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.63</b>	<b>AUTRES MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DES METAUX, DES CARBURES</b>											
8463.1000.00	- Bacs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires	QA	5		18							
8463.2000.00	- Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	QA	5		18							
8463.3000.00	- Machines pour le travail des métaux sous forme de fil	QA	5		18							
8463.9000.00	- Autres	QA	5		18							
<b>84.64</b>	<b>MACHINES-OUTILS POUR LE TRAVAIL DE LA PIERRE, DES PRODUITS CERAMIQUES, DU</b>											
8464.1000.00	- Machines à scier	QA	5		18							
8464.2000.00	- Machines à meuler ou à polir	QA	5		18							
8464.9000.00	- Autres	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.65</b>	<b>MACHINES-OUTILS (Y COMPRIS LES MACHINES A CLOUER, AGRAFER, COLLER OU</b>											
8465.1000.00	- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations	QA	5		18							
8465.9100.00	-- Machines à scier	QA	5		18							
8465.9200.00	-- Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer	QA	5		18							
8465.9300.00	-- Machines à meuler, à poncer ou à polir	QA	5		18							
8465.9400.00	-- Machines à cintrer ou à assembler	QA	5		18							
8465.9500.00	-- Machines à percer ou à mortaiser	QA	5		18							
8465.9600.00	-- Machines à fendre, à trancher ou à dérouler	QA	5		18							
8465.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.66</b>	<b>PARTIES ET ACCESSOIRES RECONNAISSABLES COMME ETANT EXCLUSIVEMENT OU</b>											
8466.1000.00	- Porte-outils et filières à déclenchement automatique	QA	5		18							
8466.2000.00	- Porte-pièces	QA	5		18							
8466.3000.00	- Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils	QA	5		18							
8466.9100.00	-- Pour machines du n° 84.64	QA	5		18							
8466.9200.00	-- Pour machines du n° 84.65	QA	5		18							
8466.9300.00	-- Pour machines des n°s 84.56 à 84.61	QA	5		18							
8466.9400.00	-- Pour machines des n°s 84.62 ou 84.63	QA	5		18							
<b>84.67</b>	<b>OUTILS PNEUMATIQUES OU A MOTEUR AUTRE QU ELECTRIQUE INCORPORE, POUR EMPLOI</b>											
8467.1100.00	-- Rotatifs (même à percussion)	QA	5		18							
8467.1900.00	-- Autres	QA	5		18							
8467.2100.00	-- Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives	QA	5		18							
8467.2200.00	-- Scies et tronçonneuses	QA	5		18							
8467.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8467.8100.00	-- Tronçonneuses à chaîne	QA	5		18							
8467.8900.00	-- Autres	QA	5		18							
8467.9100.00	-- De tronçonneuses à chaîne	QA	5		18							
8467.9200.00	-- D'outils pneumatiques	QA	5		18							
8467.9900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.68</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LE BRASAGE OU LE SOUDAGE, MEME POUVANT COUPER,</b>											
8468.1000.00	- Chalumeaux guidés à la main	QA	5		18							
8468.2000.00	- Autres machines et appareils aux gaz	QA	5		18							
8468.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8468.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.69</b>	<b>MACHINES A ECRIRE ET MACHINES POUR LE TRAITEMENT DES TEXTES</b>											
8469.0000.00	.43; machines pour le traitement de textes.	QA	20		18							
<b>84.70</b>	<b>MACHINES A CALCULER; MACHINES COMPTABLES, MACHINES A AFFRANCHIR, A ETABLIR</b>											
8470.1000.00	- Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations	QA	20		18							
8470.2100.00	-- Comportant un organe imprimant	QA	20		18							
8470.2900.00	-- Autres	QA	20		18							
8470.3000.00	- Autres machines à calculer	QA	20		18							
8470.5000.00	- Caisses enregistreuses	QA	20		18							



CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.70</b>	<b>MACHINES A CALCULER; MACHINES COMPTABLES, MACHINES A AFFRANCHIR, A ETABLIR</b>											
8470.9000.00	- Autres	QA	20		18							
<b>84.71</b>	<b>MACHINES AUTOMATIQUES DE TRAITEMENT DE L INFORMATION ET LEURS UNITES;</b>											
8471.3010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8471.3090.00	-- Autres	QA	5		18							
8471.4110.00	--- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8471.4190.00	--- Autres	QA	5		18							
8471.4910.00	--- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8471.4990.00	--- Autres	QA	5		18							
8471.5010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8471.5090.00	-- Autres	QA	5		18							
8471.6010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8471.6090.00	-- Autres	QA	5		18							
8471.7010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8471.7090.00	-- Autres	QA	5		18							
8471.8010.00	-- Présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage	QA	5		18							
8471.8090.00	-- Autres	QA	5		18							
8471.9000.00	- Autres	QA	5		18							
<b>84.72</b>	<b>AUTRES MACHINES ET APPAREILS DE BUREAU (DUPLICATEURS HECTOGRAPHIQUES OU A</b>											
8472.1000.00	- Duplicateurs	QA	20		18							
8472.3000.00	- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	QA	20		18							
8472.9000.00	- Autres	QA	20		18							
<b>84.73</b>	<b>PARTIES ET ACCESSOIRES (AUTRES QUE LES COFFRETS, HOUSSES ET SIMILAIRES)</b>											
8473.1000.00	- Parties et accessoires des machines du n° 84.69	QA	10		18							
8473.2100.00	-- Des machines à calculer électroniques des n°s 8470.10, 8470.21 ou 8470.29	QA	10		18							
8473.2900.00	-- Autres	QA	10		18							
8473.3000.00	- Parties et accessoires des machines du n° 84.71	QA	5		18							
8473.4000.00	- Parties et accessoires des machines du n° 84.72	QA	10		18							
8473.5000.00	- Parties et accessoires qui peuvent être utilisés indifféremment avec les machines ou appareils de plusieurs des n°s 84.69 à 84.72	QA	10		18							
<b>84.74</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS A TRIER, CRIBLER, SEPARER, LAVER, CONCASSER,</b>											
8474.1000.00	- Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver	QA	5		18							
8474.2000.00	- Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser	QA	5		18							
8474.3100.00	-- Bétonnières et appareils à gâcher le ciment	QA	5		18							
8474.3200.00	-- Machines à mélanger les matières minérales au bitume	QA	5		18							
8474.3900.00	-- Autres	QA	5		18							
8474.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8474.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.75</b>	<b>MACHINES POUR L ASSEMBLAGE DES LAMPES, TUBES OU VALVES ELECTRIQUES OU</b>											
8475.1000.00	- Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.75</b>	<b>MACHINES POUR L ASSEMBLAGE DES LAMPES, TUBES OU VALVES ELECTRIQUES OU</b>											
8475.2100.00	-- Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	QA	5		18							
8475.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8475.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.76</b>	<b>MACHINES AUTOMATIQUES DE VENTE DE PRODUITS (TIMBRES-POSTE, CIGARETTES,</b>											
8476.2100.00	-- Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	QA	5		18							
8476.2900.00	-- Autres	QA	5		18							
8476.8100.00	-- Comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	QA	5		18							
8476.8900.00	-- Autres	QA	5		18							
8476.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.77</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LE TRAVAIL DU CAOUTCHOUC OU DES MATIERES</b>											
8477.1000.00	- Machines à mouler par injection	QA	5		18							
8477.2000.00	- Extrudeuses	QA	5		18							
8477.3000.00	- Machines à mouler par soufflage	QA	5		18							
8477.4000.00	- Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer	QA	5		18							
8477.5100.00	-- A mouler ou à rechaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air	QA	5		18							
8477.5900.00	-- Autres	QA	5		18							
8477.8000.00	- Autres machines et appareils	QA	5		18							
8477.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.78</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS POUR LA PREPARATION OU LA TRANSFORMATION DU TABAC,</b>											
8478.1000.00	- Machines et appareils	QA	5		18							
8478.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.79</b>	<b>MACHINES ET APPAREILS MECANIQUES AYANT UNE FONCTION PROPRE, NON DENOMMES</b>											
8479.1000.00	- Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues	QA	5		18							
8479.2000.00	- Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales	QA	5		18							
8479.3000.00	- Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège	QA	5		18							
8479.4000.00	- Machines de corderie ou de câblerie	QA	5		18							
8479.5000.00	- Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs	QA	5		18							
8479.6000.00	- Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air	QA	5		18							
8479.7100.00	-- Des types utilisés dans les aéroports	QA	5		18							
8479.7900.00	-- Autres	QA	5		18							
8479.8100.00	-- Pour le traitement des métaux, y compris les bobineuses pour enroulements électriques	QA	5		18							
8479.8200.00	-- A mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser	QA	5		18							
8479.8900.00	-- Autres	QA	5		18							
8479.9000.00	- Parties	QA	5		18							
<b>84.80</b>	<b>CHASSIS DE FONDERIE; PLAQUES DE FOND POUR MOULES; MODELES POUR MOULES;</b>											
8480.1000.00	- Châssis de fonderie	QA	5		18							
8480.2000.00	- Plaques de fond pour moules	QA	5		18							
8480.3000.00	- Modèles pour moules	QA	5		18							
8480.4100.00	-- Pour le moulage par injection ou par compression	QA	5		18							
8480.4900.00	-- Autres	QA	5		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.80</b>	<b>CHASSIS DE FONDERIE; PLAQUES DE FOND POUR MOULES; MODELES POUR MOULES;</b>											
8480.5000.00	- Moules pour le verre	QA	5		18							
8480.6000.00	- Moules pour les matières minérales	QA	5		18							
8480.7100.00	-- Pour le moulage par injection ou par compression	QA	5		18							
8480.7900.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.81</b>	<b>ARTICLES DE ROBINETTERIE ET ORGANES SIMILAIRES POUR TUYAUTERIE, CHAUDIERES</b>											
8481.1000.00	- Détendeurs	QA	10		18							
8481.2000.00	- Valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques	QA	5		18							
8481.3000.00	- Clapets et soupapes de retenue	QA	10		18							
8481.4000.00	- Soupapes de trop-plein ou de sûreté	QA	10		18							
8481.8000.00	- Autres articles de robinetterie et organes similaires	QA	10		18							
8481.9000.00	- Parties	QA	10		18							
<b>84.82</b>	<b>ROULEMENTS A BILLES, A GALETS, A ROULEAUX OU A AIGUILLES</b>											
8482.1000.00	- Roulements à billes	QA	10		18							
8482.2000.00	- Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques	QA	10		18							
8482.3000.00	- Roulements à rouleaux en forme de tonneau	QA	10		18							
8482.4000.00	- Roulements à aiguilles	QA	10		18							
8482.5000.00	- Roulements à rouleaux cylindriques	QA	10		18							
8482.8000.00	- Autres, y compris les roulements combinés	QA	10		18							
8482.9100.00	-- Billes, galets, rouleaux et aiguilles	QA	10		18							
8482.9900.00	-- Autres	QA	10		18							
<b>84.83</b>	<b>ARBRES DE TRANSMISSION (Y COMPRIS LES ARBRES A CAMES ET LES VILEBREQUINS)</b>											
8483.1000.00	- Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles	QA	10		18							
8483.2000.00	- Paliers à roulements incorporés	QA	10		18							
8483.3000.00	- Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets	QA	10		18							
8483.4000.00	- Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse, y compris les convertisseurs de couple	QA	10		18							
8483.5000.00	- Volants et poulies, y compris les poulies à moufles	QA	10		18							
8483.6000.00	- Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation	QA	10		18							
8483.9000.00	- Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties	QA	10		18							
<b>84.84</b>	<b>JOINTS METALLOPLASTIQUES; JEUX OU ASSORTIMENTS DE JOINTS DE COMPOSITION</b>											
8484.1000.00	- Joints métalloplastiques	QA	10		18							
8484.2000.00	- Joints d'étanchéité mécaniques	QA	10		18							
8484.9000.00	- Autres	QA	10		18							
<b>84.86</b>	<b>-</b>											
8486.1000.00	- Machines et appareils pour la fabrication de lingots ou de plaquettes	QA	10		18							
8486.2011.00	--- Appareils pour l'écriture directe sur disque	QA	20		18							
8486.2012.00	--- Photorépéteurs	QA	20		18							
8486.2019.00	--- Autres	QA	20		18							
8486.2090.00	-- Autres	QA	10		18							
8486.3010.00	-- Pour laboratoires photographiques ou cinématographiques; négatoscopes	QA	20		18							

CODE	DESCRIPTION	Unités)	DD	TUB	TVA	DUS	TSB_PT	PSV	TUF	TUA	TUP	TUS
<b>84.86</b>	-											
8486.3090.00	-- Autres	QA	10		18							
8486.4000.00	- Machines et appareils visés à la Note 9 C) du présent Chapitre	QA	10		18							
8486.9010.00	-- Des machines ou appareils du 8486.20 et 8486.30	QA	10		18							
8486.9090.00	-- Autres	QA	5		18							
<b>84.87</b>	-											
8487.1000.00	- Hélices pour bateaux et leurs pales	QA	10		18							
8487.9000.00	- Autres	QA	10		18							

#### Légende

DD	Droits de Douane
TUB	Taxe spécifique Unique B.G.E.
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
DUS	Droit Unique de Sortie
TSB_PT	Taxe Spéciale sur les Boissons
PSV	Prélèvement sur les Viandes
TUF	Taxe spécifique Unique F.E.R.
TUA	Taxe spécifique Unique Armée
TUP	Taxe spécifique Unique 3 <sup>e</sup> Pont
TUS	Taxe spécifique Unique S.I.R.